

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

LES COMPRENDRE POUR LES PRÉVENIR

UNE SENSIBILISATION POUR LES ENTREPRISES

En 2021, **plus de 2 femmes sur 5 (41,1 % des 18-74 ans ayant exercé un emploi) et 1 homme sur 7 (14,9 %)** déclarent avoir été victimes d’un comportement sexiste ou sexuel au cours de leur vie professionnelle.*

*Enquête Genese 2021 – Statistiques Publiques de la Sécurité Intérieure “Panorama des violences en France métropolitaine” – Novembre 2022

Cette sensibilisation propose de vous informer sur les violences sexistes et sexuelles au travail, les obligations légales de l’entreprise et les moyens d’agir en prévention.

Publics concernés :
directions, responsables RH, membres des CSE, référent·e·s harcèlement sexuel et agissements sexistes des CSE et des entreprises, encadrement et salarié·e·s, chargé·e·s de prévention

Durée :
3h30

OBJECTIFS

- Connaître les différentes facettes du sexisme au travail
- Appréhender les définitions juridiques et les obligations de l’employeur
- Identifier les différents niveaux de prévention possibles pour agir sur le sexisme au travail

PROGRAMME

- VSST, de quoi parle-t-on ?
- Auteur·e·s / Victimes, les processus à l’oeuvre
- Définitions juridiques des VSST
- Repères pour agir en prévention du risque de VSST en entreprise

Formateur·ice·s : professionnel·le·s des CIDFF (juristes, psychologues, chargées d’accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles...)

LIEUX ET DATES

En Inter-Entreprises

SAINT-ÉTIENNE (42)	4 juin 2026	13h30 - 17h00
ANNECY (74)	9 juin 2026	13h30 - 17h00
VALENCE (26)	15 juin 2026	13h30 - 17h00
ANNONAY (07)	29 septembre 2026	13h30 - 17h30
AURILLAC (15)	6 octobre 2026	8h30 - 12h30
LYON (69)	6 octobre 2026	9h00 - 12h30
CHAMBÉRY (73)	7 octobre 2026	13h30 - 17h00
LYON (69)	13 octobre 2026	9h00 - 12h30
SESSION À DISTANCE	20 octobre 2026	13h30 - 17h00

En Intra-Entreprise

Nous contacter : formation@frcidffaura.fr

COÛT

Ce programme bénéficie d’un financement public de la Direction Régionale aux Droits des femmes et à l’Égalité d’Auvergne Rhône Alpes.

- Reste à charge pour l’entreprise :
- En Inter-Entreprises : 40 € / personne
 - En Intra-Entreprise (groupe de 8 à 15 personnes) : nous contacter

S’INSCRIRE

Plus d’informations
Élise DEVERNOIX – formation@frcidffaura.fr

Une action de l’Aract et du réseau des CIDFF d’Auvergne-Rhône-Alpes
auvergnerhonealpes.aract.fr / auvergnerhonealpes-fr.cidff.info